DEPARTEMENT DE VAL-DE-OISE (95)

COMMUNE DE BAILLET-EN-FRANCE

Phase administrative

VERDI

SIEGE SOCIAL : 95 rue de Vaugirard - 75006 Paris - Tél: 01 42 22 01 22 - Fax: 09 72 13 45 66 - contact@verdi@groupe-verdi.com
SAS au capital de 37 000 € - SIRET: 784 274 698 00017 RCS PARIS – APE 7112B – TVA intracommunautaire: FR 66 784 274 698

AGENCE OISE : 20 du Mont Cliff, rue Jean-Baptiste Godin - 60000 Beauvais - Tél: 03 44 48 26 50 - Fax: 09 72 13 45 65 - www.verdi-conseil.fr

Date	Modifications
10/08/2023	Modification n°1
XX/XX/XXX	[mod-1]
XX/XX/XXX	[mod-2]

REGLEMENT GRAPHIQUE

Pièce n°
3.3
Echelle
1:1
Orientation

Modification n°1 du P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

- Limite communale
- Limite parcellaire
- Bâti

PRESCRIPTION

- Chemins à conserver
- Alignement d'arbres à conserver
- Espace Boisé Classé (EBC)
- Emplacement réservé (ER)
- Eléments de paysage
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Lisière de protection de 50 m autour des massifs forestiers de plus de 100 ha

ZONAGE
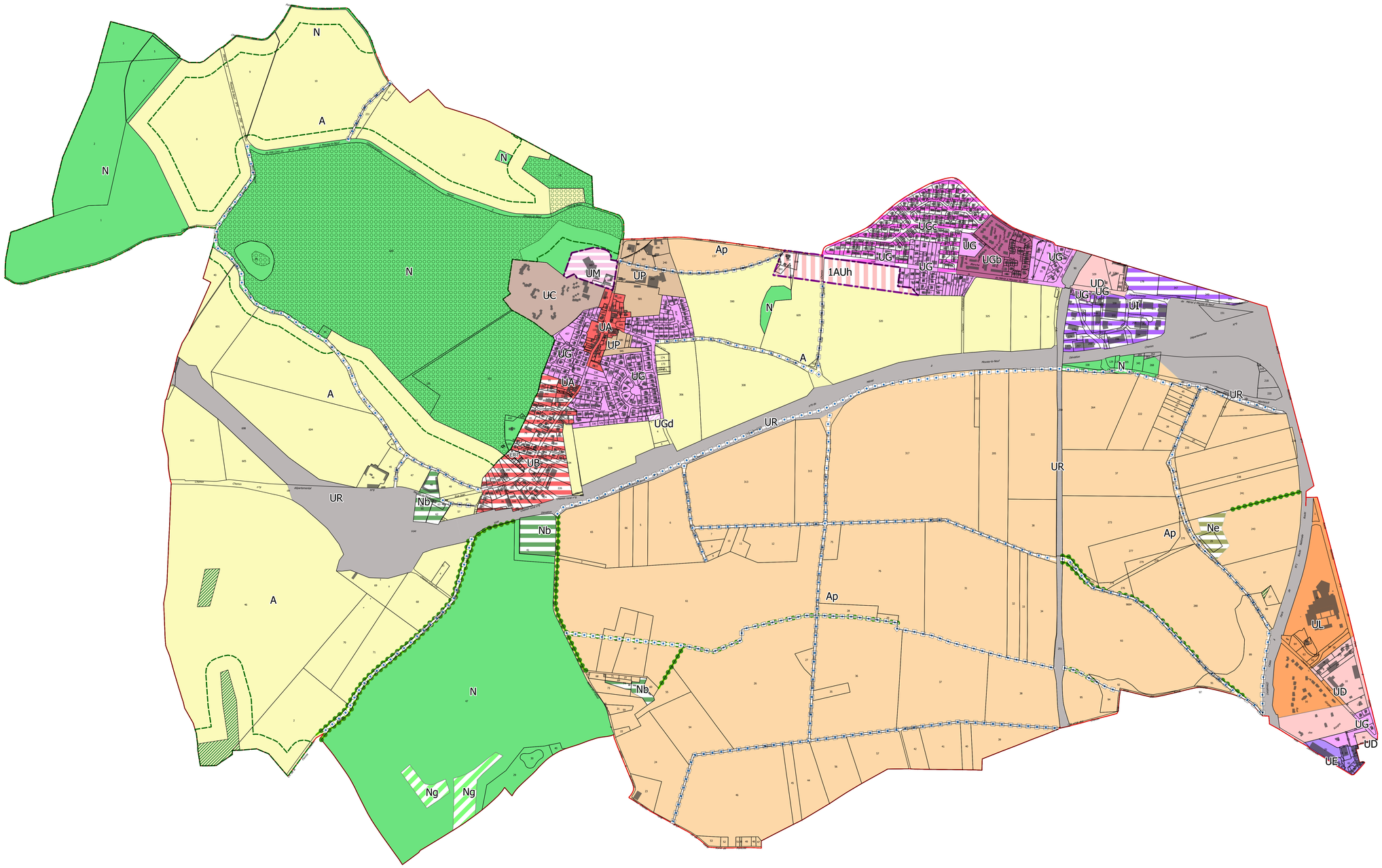
- 1AUh : zones d'urbanisation future à vocation d'habitat
- A : zone agricole
- Ap : zone agricole avec préservation paysagère
- N : zone naturelle et forestière
- Nb : secteur d'habitat peu dense, isolé en zone agricole ou naturelle
- Ne : site cultuel
- Ng : secteur destiné aux bâtiments liés à l'activité du golf
- UA : zone urbaine compacte, correspondant au noyau ancien du bourg
- UB : zone mixte accueillant de l'habitat, des services et des activités, dans le prolongement du noyau ancien
- UC : zone dévouée principalement à l'habitat résidentiel
- UD : zone urbaine identifiée pour répondre au développement urbain
- UE : zone d'activités économiques
- UI : zone d'activités réservée aux établissements industriels, scientifiques et techniques et aux activités artisanales et commerciales
- UL : zone destinée à recevoir un centre d'exposition d'équipements de jardins ainsi qu'une exposition de maisons individuelles
- UM : zone urbaine mixte d'habitat, d'équipements et d'activités
- UP : zone d'équipements publics et d'intérêt général
- UR : emprise de la francilienne et à toutes les infrastructures qui l'accompagnent et domaine public ferroviaire
- UG : zone urbaine qui englobe les différents développements urbains
- UGb : secteur dense d'habitat collectif et d'habitat individuel groupé
- UGc : secteur pavillonnaire très dense
- UAc : secteur de l'hypercentre de la zone urbaine compacte, correspondant au noyeau ancien du bourg